

Ville archipel
Démographie
Habitat
Cohésion sociale
Mobilités
**ATTRACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE**
Logistique
Agriculture et paysage
Consommation d'espace
Coopérations

L'ANNEAU MÉTROPOLITAIN 2050

L'économie rennaise face aux transitions

La métropole rennaise a connu les dernières décennies une forte croissance de l'emploi malgré les crises de 2008 et 2011. Cela s'est accompagné d'une polarisation atypique de cet emploi dans le Cœur de métropole en parallèle à une diffusion de la population sur l'ensemble de l'aire urbaine. Comment ce modèle de développement va-t-il évoluer ? Quelle sera la place qu'y prendront l'anneau métropolitain (les 14 communes qui le composent), les territoires alentours et bien sûr le Cœur de métropole. Voilà les questions soulevées par cet exercice prospectif mené sur le développement économique de la métropole.

Avec pour première étape, l'identification des facteurs qui le fondent :

- les besoins en compétences, qualification et type d'emploi du tissu économique ;
- le rapport de l'économie avec son territoire notamment la localisation préférentielle des emplois (mono ou multi localisations), l'évolution des grands sites d'activités (ZA et sites commerciaux) et le besoin de foncier d'activités ;
- les changements / ruptures économiques à envisager :
 - l'évolution du rapport au travail des actifs avec des emplois plus variés, le multi emploi, les discontinuités des carrières, la montée des salariés indépendants et l'ubérisation du travail... ;

- et, d'une manière plus générale, l'accélération technologique qui entraîne alternance de crises et de moments de croissance, de destructions créatives et d'innovations, d'accélération des mutations... ;

- sachant que la métropole de Rennes sera soumise à des tendances nationales et internationales concernant l'économie et l'emploi sur lesquelles elle aura peu de prise, elle bénéficiera par contre des dynamiques liées aux caractéristiques de son écosystème local qui a, dans les périodes récentes et pour de nombreux secteurs d'activité, surperformé les évolutions nationales.

Une situation de l'emploi très favorable

Les indicateurs pertinents de cette variable doivent rendre compte de l'évolution passée, présente. Ils devront permettre d'esquisser les évolutions futures du marché du travail et de l'économie de la métropole.

Les taux d'activités aujourd'hui sur Rennes Métropole

Le taux d'activité de Rennes Métropole atteint 69,9 % des 15-64 ans en 2014. À l'échelle de

la métropole, il y a de fortes disparités notamment dans les évolutions récentes. Ce taux est plus important dans les communes de l'anneau métropolitain que dans le noyau urbain¹. Il est également plus important à l'échelle nationale puisqu'il s'établit à 71,5 % en 2017 en France (hors Mayotte).

Selon le scénario central Insee population, la tranche d'âge des 15-64 ans compterait 371 041 individus en 2050 à Rennes Métropole (soit 63,4 % de la population). Le nombre d'actifs en 2050 (selon le taux d'activité par tranche d'âge et sexe 2016 par âge) serait alors de 263 808 actifs en 2050 (avec un taux d'activité des 15-64 ans identique à aujourd'hui soit 71,1 %). Le nombre d'actifs occupés serait ainsi de 233 000 emplois (183 000 aujourd'hui) soit une progression de 0,64 % par an.



¹ Le noyau urbain représente les communes du Cœur de métropole hors Saint-Grégoire, rattachée à celles de l'anneau métropolitain, et Rennes.

ÉVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITÉS PAR TERRITOIRE

Taux d'activité des 15-64 ans	Noyau urbain (4 communes)	Anneau métropolitain	Ensemble (18 communes)	France
2010	66,2	72	68,3	73,3
2015	66,4	73,8	68,6	73,7
Taux d'évolution	0,3 %	2,5 %	0,4 %	0,5 %

L'évolution du volume d'emploi

La croissance de l'emploi entre 2007 et 2014 a été de 0,61 % par an. Cette évolution inclut les effets négatifs des crises successives de 2008 et de 2011. Entre 2009 et 2014, la croissance de l'emploi a été de 0,8 %. Avec 239 000 emplois aujourd'hui au lieu de travail, en partant d'une croissance moyenne de 0,8 % par an, le volume d'emploi serait en 2050 de 318 000 emplois. Avec une croissance de l'emploi identique à la croissance de la population active (0,64 %), la métropole disposerait à la même période d'un volume d'environ 300 000 emplois.

ÉVOLUTION DU VOLUME D'EMPLOI

	Emplois au lieu de travail 2007	%	Emplois au lieu de travail 2014	%
Anneau métropolitain	54 534	24 %	56 692	24 %
Autres	12 875	6 %	13 931	6 %
Noyau urbain	161 843	71 %	168 478	70 %
TOTAL	229 252	100 %	239 101	100 %

La nature des emplois

Le tissu économique local est typique d'une métropole régionale, très orienté tertiaire. Cette activité y représente 80 % de l'emploi. L'économie rennaise repose sur un équilibre entre le secteur présentiel et le secteur productif. Ce dernier, moteur de l'économie, est plus présent à Rennes que dans la plupart des grandes métropoles.

L'emploi public et parapublic recouvre les secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale (source Insee). Il est très conséquent sur Rennes Métropole et constitue un véritable amortisseur de crise. Il représente plus d'1/3 des emplois sur le Cœur de métropole, et 1/4 de l'emploi dans le reste du territoire comme dans l'anneau métropolitain.

Le marché du travail : qualification et chômage

Un marché du travail peut être qualifié de marché du travail « à l'allemande ». Le taux de qualification des actifs est élevé et seule une faible part d'actifs n'est pas diplômée. La zone d'emploi de Rennes se situe à la 8^{ème} place sur 22 des zones d'emploi (ZE) métropolitaines avec un taux d'actifs diplômés de l'enseignement supérieur de près de 38 %. Et la part des actifs sans diplôme y est de 11 %, un des taux les plus faibles du panel des métropoles.

Le taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail) dans la zone d'emploi est faible. Il est en moyenne inférieur de deux points à la moyenne nationale (6,4 %) au 1^{er} tri-

mestre 2019. Rennes Métropole est la métropole française ayant le plus bas taux de chômage de sa ZE, devant Nantes, Grenoble, etc. Cependant ce taux moyen recouvre des situations très différentes selon les territoires. En prenant pour référence le taux de chômage selon le recensement de l'Insee, pour 2016 ce taux est de 16,8 % pour la Ville de Rennes. Il est de 13 % pour l'ensemble de la métropole, de 9,5 % pour la métropole hors Rennes, et de 8,1 % pour la ZE de Rennes hors métropole. Si Rennes Métropole trône les premières places des métropoles françaises du fait de la faiblesse de son taux de chômage, elle n'est que 8^{ème} pour

la ville centre, avec des pics très importants dans les quartiers politiques de la ville.

D'autres préoccupations sont à signaler au plan du chômage.

46 % des demandeurs d'emploi des catégories ABC sont des chômeurs de longue durée. Ils représentent sur la zone d'emploi 28 730 personnes (selon les données Insee 2019).

Même si la situation de la zone d'emploi de Rennes est particu-

lièrement favorable au regard de celles des ZE des autres métropoles, le chômage des jeunes y est de 22,9 % (selon le RP Insee 2016), et celui des plus de 55 ans de 7,7 %

Le marché du travail : flexibilité/fluidité

Cette flexibilité se mesure en particulier dans la part des contrats courts. Sur la zone d'emploi de Rennes, elle est de 10 % (y compris l'intérim). Elle est plus élevée que dans les autres métropoles. Seules les ZE de Brest et Grenoble ont des taux supérieurs (respectivement 10,2 % et 10,9 %).

Cette flexibilité s'évalue également au travers du taux de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Il est de 7,9 % sur la ZE de Rennes. Ce taux

est élevé. Il signale une capacité importante du marché du travail à offrir des opportunités de reprise du travail après un contrat court ou une mission d'intérim. Sur ce plan, Rennes comme Nantes, qui a un taux comparable (8,1 %), portent ensemble une dynamique qui concerne leurs deux zones d'emploi et les espaces entre deux.

Le marché du travail : les difficultés de recrutement des entreprises

Le dynamisme du marché du travail local a pour corollaire une difficulté maintes fois évoquée par les entreprises. Elles ne peuvent facilement recruter à la fois les talents dont elles ont besoin comme la main d'œuvre peu qualifiée concernant les domaines des services de base à la personne ou aux entreprises.

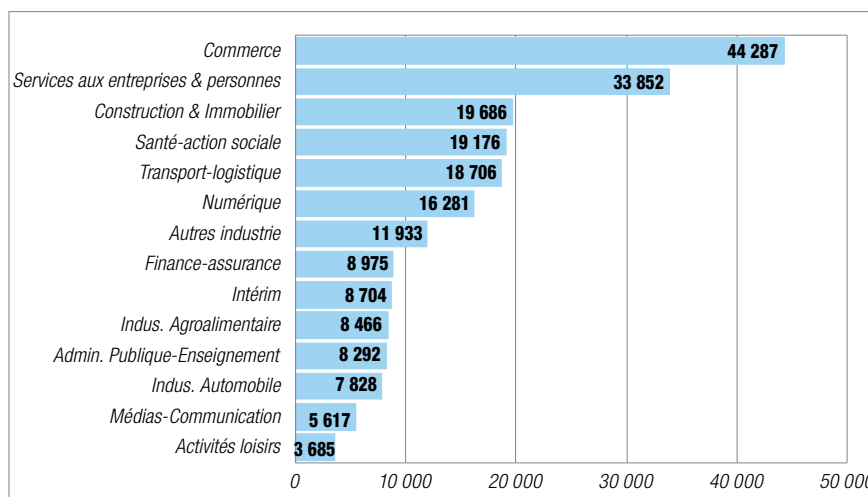
D'après l'enquête BMO Pôle emploi, Rennes Métropole est en 4^{ème} position des métropoles françaises concernant ces difficultés de recrutement. Cela concerne 60 % des entreprises ayant des projets de recrutement en 2019. Se distinguent parmi les métiers les plus touchés par ces difficultés :

- les ingénieurs et cadres d'étude, R&D en informatique et chefs de projets informatiques,
- les agents d'entretien de locaux,
- les aides à domicile et aides ménagères,
- les ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires.

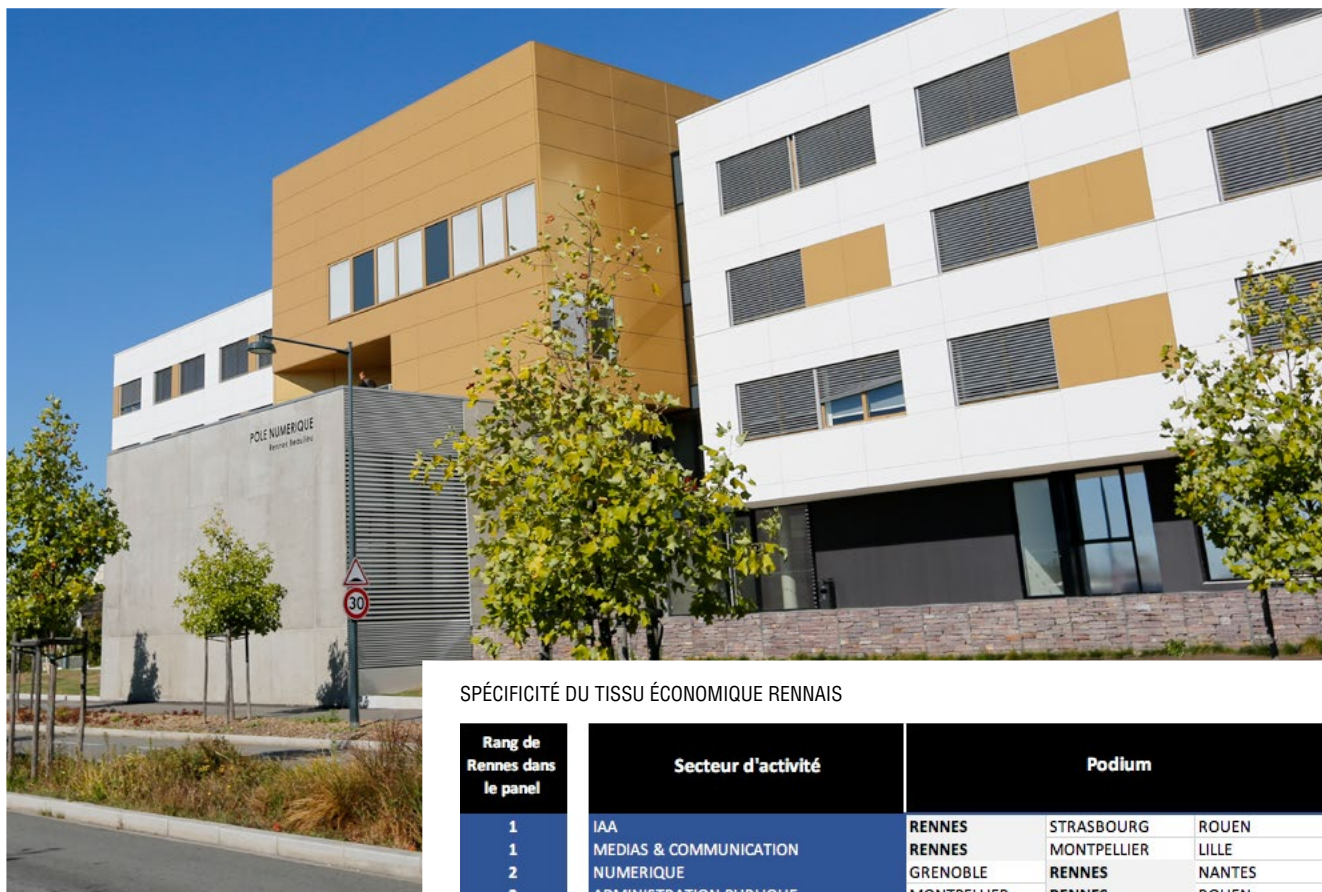
Les secteurs économiques dominants et les spécificités du tissu économique rennais

Il existe 220 000 emplois salariés privés dans l'aire urbaine. Ces emplois sont des emplois liés au commerce, aux services aux entreprises et aux personnes, à la construction et l'immobilier pour ceux dont les effectifs dépassent les 20 000 emplois. Mais ce qui fait la caractéristique du tissu économique rennais est à voir dans 4 secteurs : IAA, Médias-communication,

VOLUME D'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : ACCOSS URSSAF - Traitements AUDIAR.



© J. Mignot - Rennes, ville et métropole.

SPÉCIFICITÉ DU TISSU ÉCONOMIQUE RENNAIS

Rang de Rennes dans le panel	Secteur d'activité	Podium		
		1	2	3
1	IAA	RENNES	STRASBOURG	ROUEN
1	MÉDIAS & COMMUNICATION	RENNES	MONTPELLIER	LILLE
2	NUMÉRIQUE	GRENOBLE	RENNES	NANTES
2	ADMINISTRATION PUBLIQUE	MONTPELLIER	RENNES	ROUEN
3	CONSTRUCTION	ROUEN	BORDEAUX	RENNES
3	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	MONTPELLIER	MARSEILLE-AIX	RENNES
3	COMMERCE DE GROS	STRASBOURG	LYON	RENNES
4	ENSEIGNEMENT	LILLE	MONTPELLIER	NANTES
4	FABRIC* MATÉRIELS DE TRANSPORT	TOULOUSE	ROUEN	BORDEAUX
4	TRANSPORT LOGISTIQUE	ROUEN	MARSEILLE-AIX	BORDEAUX
5	INTERIM	LYON	ROUEN	TOULOUSE
6	FINANCE ASSURANCE	LILLE	NANTES	ROUEN
7	ARTS, ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	MONTPELLIER	TOULOUSE	BORDEAUX
8	SERVICES AUX PARTICULIERS	NICE	MONTPELLIER	ROUEN
8	COMMERCE DE DÉTAIL	NICE	LILLE	MONTPELLIER
8	SERVICES SUPÉRIEURS AUX ENTREPRISES	TOULOUSE	GRENOBLE	NANTES
9	HÔTELLERIE RESTAURATION	NICE	MONTPELLIER	STRASBOURG
10	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	MONTPELLIER	MARSEILLE-AIX	NICE
11	IMMOBILIER	NICE	MONTPELLIER	ROUEN
11	FABRIC* AUTRES INDUSTRIES	GRENOBLE	LYON	STRASBOURG
11	IND. EXTRACTIVES, NRJ, EAU	MARSEILLE-AIX	MONTPELLIER	LYON
12	SERVICES OPÉRATIONNELS	LILLE	MARSEILLE-AIX	NICE

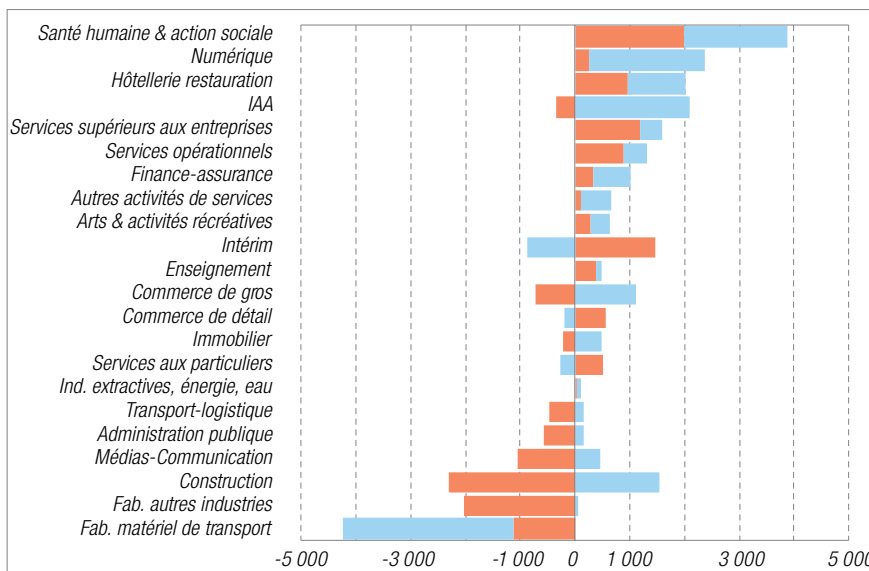
Source : ACROSS URSSAF - Traitements AUDIAR.

Numérique, et Administration publique. La ville est bien pourvue en emplois BTP, enseignement, fabrication matériel de transport (industrie automobile), et transport-logistique mais il y a une forte sous-représentation des secteurs de l'énergie-eau et des services opérationnels. Excepté l'IAA, l'industrie est peu représentée.

Les secteurs émergents

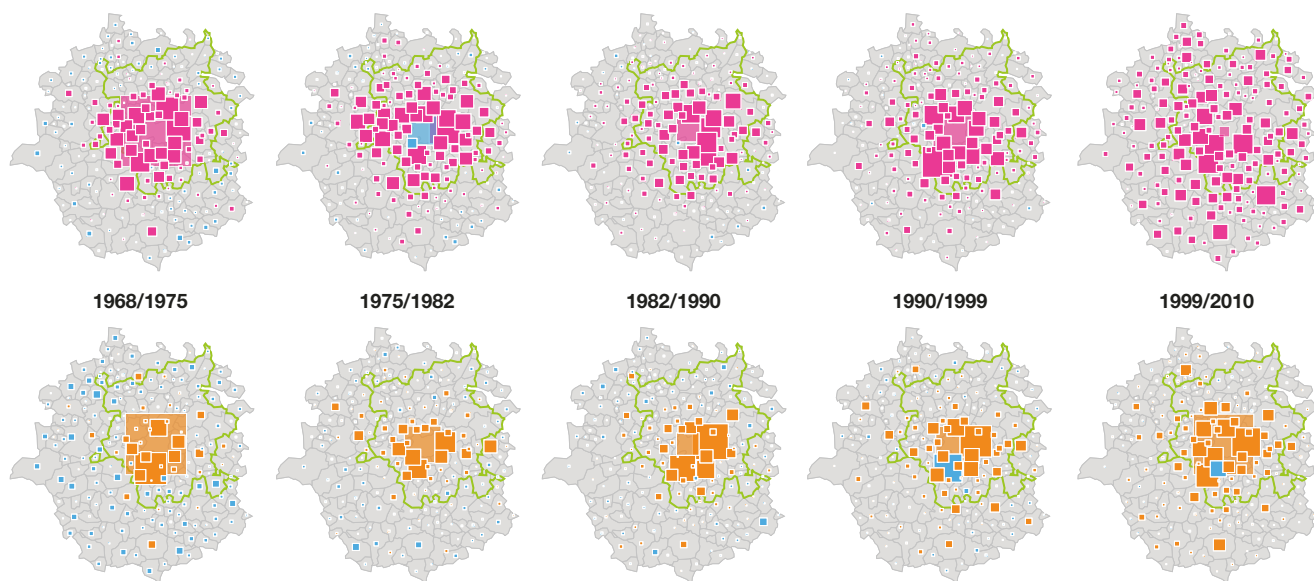
La distinction entre effet local et effet structurel national entre 2008 et 2016 démontre que l'économie rennaise dispose également d'autres atouts. Alors que sur cette période le territoire comme le reste de l'économie mondiale a subi deux crises, il a non seulement récupéré les pertes d'emploi liées à la restructuration de l'industrie automobile mais en a développé au-delà du niveau de 2007. Les secteurs qui ont montré cette capacité à surperformer les évolutions nationales correspondant à leurs filières sont : le numérique, les IAA, la construction, la santé humaine et l'action sociale, comme le commerce de gros. Ils sont les révélateurs de la force endogène de l'écosystème local. Cela peut provenir notamment des synergies existantes entre appareil de recherche de formation, services supérieures aux entreprises (finance, juridique, par exemple) et système productif, auxquelles il faut sans doute ajouter l'intensité relationnelle entre l'ensemble des acteurs. Et cela concourt à cette capacité de résilience du territoire de la métropole comme de son hinterland.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS 2008-2016



Source : ACROSS URSSAF - Traitements AUDIAR.

POPULATION



Gain annuel moyen



— Périimètre SCoT

EMPLOI

Répartition géographique de l'emploi : deux trajectoires différentes pour l'emploi et la population

En matière d'emploi, c'est un double mouvement de polarisation et de diffusion qui a marqué le territoire même si la diffusion vers la périphérie de la métropole est de moindre ampleur au regard de l'étalement urbain résidentiel :

- l'emploi demeure plus concentré géographiquement sur le noyau rennais en raison principalement de la dynamique tertiaire. Celle-ci privilégie une localisation des emplois dans des lieux denses en habitat et en activités et privilégie les aménités urbaines. Ce processus de métropolisation est propre à toutes les métropoles régionales françaises et bien au-delà ;
- les pertes de l'emploi agricole expliquent, jusqu'aux années 90, le solde négatif d'emplois dans les communes extérieures à Rennes ; à l'inverse, après 1990, le retour d'un solde positif s'explique en grande partie par la croissance des emplois présentiels liée à la périurbanisation et l'essor démographique des communes ;
- la mutation de l'industrie automobile apparaît au sud de Rennes avec dans un premier temps le processus d'externalisation des missions de PSA (intérim, équipementiers...) et dans un temps plus récent le compactage du site par une diminution de sa production ;

- sur un temps long, l'axe Rennes-Paris et le Cœur de métropole restent les deux secteurs géographiques les plus dynamiques avec, pour les tendances les plus récentes, une dynamique des pôles secondaires de l'aire urbaine à l'instar de Liffré, Châteaugiron ou Bain-de-Bretagne par exemple.

Le poids dominant du Cœur de métropole

Si Rennes concentre 42 % de l'emploi de l'aire urbaine en 2012 contre 50 % en 1968, le poids du Cœur de métropole n'a cessé de se renforcer ces quatre dernières décennies. Il concentre 56 % de l'emploi de l'aire urbaine en 2012 contre 52 % en 1968. Le Cœur de métropole est resté fort, attractif et dynamique.

Cette concentration de l'emploi est « atypique » dans le paysage des métropoles régionales. En 2012, la Ville de Rennes (42 %) est avec Montpellier (47 %), la ville-centre qui concentre le plus d'emploi de son aire urbaine, loin devant Strasbourg (37 %), Toulouse (35 %), Nantes (32 %), Grenoble (23 %), Lyon (22 %), Bordeaux (21 %) ou encore Metz (30 %), Nancy (24 %) ou Rouen (17 %).

Sur les dernières années, le poids du Cœur de métropole semble se stabiliser.

La localisation des emplois salariés est dense autour du Cœur de métropole, dans les communes pôles. Il s'agit :

- des pôles d'appui au Cœur de métropole : Betton, Vern-sur-Seiche, Chartres-de-Bretagne et Le Rheu,

- des pôles structurants de bassin de vie : Pacé, Bruz et Mordelles.

Les logiques d'axe apparaissent et dépassent largement les limites de l'intercommunalité laissant apparaître les fortes interdépendances économiques entre Rennes et ses territoires voisins en particulier le long de l'axe Rennes – Saint-Malo (Route du Meuble et des loisirs) et Rennes – Paris.

Les points d'ancrage économiques hors Rennes Métropole dans l'aire urbaine de Rennes sont souvent corrélés à l'existence de bassins de vie locaux soit des communes de plus 5 000 habitants (sauf exception).

Le tissu des zones d'activités

Les 84 zones d'activités accueillant chacune moins de 500 salariés concentrent 50 % des emplois salariés de l'ensemble des sites économiques de Rennes Métropole. À l'inverse, les six sites les plus importants accueillant plus de 3 500 salariés concentrent 36 % des effectifs. Les zones d'activités les plus importantes sont l'Ecopôle Sud-Est (10 678 emplois salariés estimés), Atalante Beaulieu (6 796), le Parc d'activités Ouest (6 102), La Janais (5 940), Atalante Champeaux (4 658) et la ZA Nord (4 543).

Au total il y a plus de 141 zones d'activités, 113 000 emplois salariés et 3 300 hectares de foncier d'activités urbanisés ou en cours d'urbanisation. **En moyenne, les zones d'activités accueillent 35 emplois/hectare.**

L'emploi dans les zones d'activités se structure principalement autour d'un chapelet constitué

par la rocade de Rennes, puis autour des communes de la première couronne et des grands axes de communication. Hormis ce constat, quelques points d'accroches historiques (La Janais à Chartres-de-Bretagne, Bois de Sœuvres à Vern-sur-Seiche) ou récents (Rives Ouest à Pacé) se dégagent.

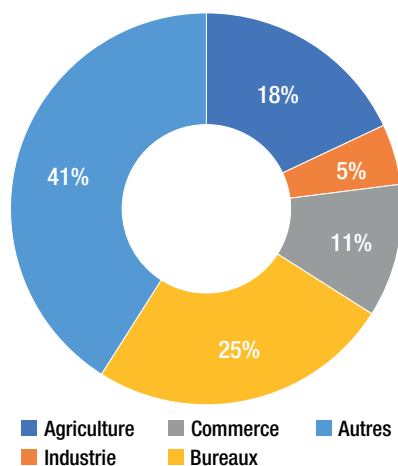
L'immobilier d'entreprise

En termes d'immobilier d'entreprise, la production moyenne annuelle a été de plus de 105 000 m² sur la métropole. Elle correspond à une réponse aux besoins du développement métropolitain. Elle est dans la norme des métropoles moyennes françaises, et reste légèrement inférieure à ce qui a pu être observé à Nantes. En termes de transactions de bureaux par exemple, Rennes s'est placée en 2018 au 8^{ème} rang du classement national de l'immobilier d'entreprise (cf. Le Journal des entreprises, mars 2019). Cette production et le dynamisme de ce marché sont dus :

- à l'essor de l'emploi global en particulier tertiaire opérationnel et supérieur, commerce et services à la population, insertion de l'économie dans les flux internationaux (automobile, numérique, agro-alimentaire, R&D... ;
- à la croissance des grands pôles commerciaux et développement de pôles tertiaires périphériques (Pacé, Saint-Grégoire... ;

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA PRODUCTION EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Destinations	Moyenne annuelle 2014-2018	%
Agriculture	19241	18,0 %
Industrie	5759	5,4 %
Commerce	11 553	10,8 %
Bureaux	27 097	25,4 %
Autres	43 210	40,4 %
TOTAL	106 860	100,0 %



- aux mutations des grands sites d'activités productifs vers plus de mixité d'activités (grandes ZI) ou des opérations majeures de renouvellement économique (La Janais, ZI Lorient).

Les dernières surperformances de ce marché sont dues vraisemblablement à la mise en ligne de la liaison grande vitesse à Paris en juillet 2017.

Émergences et signaux faibles

L'évolution de la vie active : la baisse tendancielle du taux d'activité

En France, globalement, l'activité rémunérée occupe toujours la même proportion de la population d'âge adulte (70 %). Pour autant, les données récentes suscitent quelques interrogations. Depuis la fin des années 2000 et la crise financière, la baisse du taux d'activité des 25-49 ans constituerait, si elle se confirme un changement historique. Le mouvement reste de faible ampleur (le taux d'activité n'a baissé que de 1 point, le mode de représentation amplifiant les variations), mais il est tout à fait nouveau. Surtout, il traduit deux phénomènes. D'une part, une stagnation du taux d'activité féminin, qui constitue une rupture de tendance après des décennies de hausse. S'agit-il d'un nouveau « plafond de verre » en matière d'activité professionnelle ? Les femmes vont-elles, malgré tout, arriver au même niveau d'activité que les hommes ? D'autre part, une baisse inédite de l'activité masculine : à la fin des années 1980, leur taux d'activité (25-49 ans) atteignait 97 %, contre 93 % aujourd'hui. On peut penser qu'une partie des hommes comme des femmes, découragés devant les conditions d'emploi (bas salaires, chômage, conditions de travail) se sont retirés de l'activité. L'effet est loin d'être limité : la seule baisse du taux d'activité masculin représente l'équivalent de 600 000 actifs de moins.

La mutation du tissu économique des 20 dernières années

La métropole a subi le déclin de l'emploi industriel, hormis dans l'Industrie agroalimentaire :

- PSA en 1996 = 7 % des emplois du bassin
 - PSA en 2016 = 1,2 % des emplois du bassin
- Durant la même période l'économie du bassin s'est tertiaisée fortement avec six moteurs de croissance :
- la croissance démographique + vieillissement ;

- **la métropolisation** (croissance et concentration des métiers décisionnels très qualifiés) ;
- la digitalisation de l'économie ;
- l'externalisation des fonctions de l'industrie vers les services ;
- la formation et l'afflux de main d'œuvre qualifiée ;
- une automatisation/robotisation accélérée dans les industries manufacturières.

La révolution numérique vient bousculer les modèles de production classiques. Elle consiste d'abord en la mise en réseau intelligent des machines entre elles, des machines et des hommes, et des hommes entre eux : l'usine devient un nœud dans un réseau plus vaste. Elle se transforme en « global factory » avec des exigences de fiabilité primordiales et donc les besoins de compétences qui vont avec.

La robotisation s'inscrit dans une logique d'innovation incrémentale et non pas de rupture, dans la droite ligne de la mécanisation en cours depuis des décennies. Elle pourrait se traduire par un « déversement » des métiers touchés vers d'autres activités comme l'agriculture l'a fait en son temps dans l'industrie, et l'industrie dans les services. Demain, il y aura a priori de nombreux secteurs en croissance. Ce seront notamment ceux portant sur la conception et la production des machines et du traitement et de la sécurisation des data, et la satisfaction des demandes nouvelles en services et en biens.

Les incertitudes majeures (les questions)

Les facteurs de l'évolution économique sont déjà difficiles à cerner à 5 ans et a fortiori davantage à l'horizon de 30 ans. On s'interroge sur de nombreuses incertitudes qui peuvent avoir des effets sur les volumes, type et localisation de l'emploi :

- quels vont être les impacts du changement climatique et de la transition énergétique sur les filières économiques de la zone d'emploi de Rennes, en particulier pour les IAA¹, avec leurs conséquences en termes de réglementations contraignantes (sur le CO₂, sur les énergies fossiles...) et de disponibilité des ressources naturelles (eau, énergie, granulats) ? Quels vont être ces impacts sur la demande sociale et la consommation en général compte tenu de l'augmentation prévisible de la sensibilité aux questions environnementales des populations (rejet du CERTA, des produits phytosanitaires en agriculture, etc.) ;
- quelle est la capacité de résilience du territoire face aux ruptures, mutations et crises potentielles que pourra connaître l'économie mondiale ? Les relais de croissance actuels

¹ Industrie agroalimentaire.



© J. Mignot - Rennes, ville et métropole.

sont bien identifiés mais seront-ils encore opérationnels dans trente ans ? La force de la métropole est surtout d'attirer des jeunes diplômés aptes à constituer la main d'œuvre qualifiée des secteurs économiques émergents ;

- quelle sera la nature des emplois futurs : quels seront les nouveaux secteurs créateurs d'emploi (la consommation locale/mondiale, les nouveaux gisements...), développement de l'ubérisation, impacts de l'intelligence artificielle et des robots, évolution du rapport au travail (trajectoires professionnelles plus variées, individualisées, discontinues) ? ;
- les politiques de développement soutenable du territoire peuvent-elles entraver son développement économique : une gestion trop économe du foncier, un coup d'arrêt à la mobilité des salariés, l'intolérance des habitants à l'impact paysager et environnemental des entreprises ;
- où sera l'emploi ? Quel est l'avenir des zones dédiées à l'activité et notamment la question de la mixité des fonctions urbaines dans les sites économiques et les zones résidentielles. Va-t-on vers un retour de la ville traditionnelle, plus apte à répondre aux besoins diversifiés des entreprises ; plus apte à développer une masse critique pour développer des services collectifs comme les transports en commun, services, équipements et qui favorise les interconnexions et les liens entre les compétences/entreprises) ... ;
- quelle sera la nature de l'offre immobilière d'entreprises ? Les stratégies d'aménagement économiques souples, réversibles et adaptables permettront d'apporter des solutions urbaines/immobilières à une demande

- inconnue à ce jour et en constante évolution (les bureaux en libre-service, l'offre en locaux flexibles) mais elles auront des conséquences sur la construction. Quelle sera également l'évolution du e-commerce et l'avenir de la grande distribution comme celles des grands pôles périphériques (futurs friches, lieux d'accueil de pôle logistique) ? Cette question sera particulièrement sensible pour les communes de l'anneau métropolitain ;
- comment va évoluer la situation de la métropole rennaise par rapport aux autres métropoles de l'Ouest (Nantes, Bordeaux...) ? Avec Nantes, la métropole rennaise va-t-elle constituer un pôle de développement puissant en faisant jouer leur synergie économique, ou ces deux métropoles vont-elles entrer en concurrence frontale avec un risque pour celle de Rennes que cela ne la fragilise, la mette sur une trajectoire de décroissance et de perte de son dynamisme économique et son rayonnement universitaire au profit de la capitale des Pays de la Loire ? ;
 - le développement du Grand Paris et l'investissement hors norme qu'il va entraîner sur les prochaines décennies peut également avoir pour conséquence une modification de l'attractivité rennaise. Si ce projet réussit à diminuer sensiblement les externalités négatives de la métropole parisienne sur le plan des congestions et du coût de l'immobilier en particulier, il peut déboucher sur un tarissement des mouvements de relocalisation des actifs qualifiés comme des entreprises souhaitant se développer vers Rennes ;
 - le chantier de l'évolution de la part de la fiscalité économique locale (taxe FB et FNB,

CFE¹) va sans doute être rouvert dans les années à venir. Il est question que cette fiscalité soit redistribuée non plus seulement à l'échelle de l'EPCI d'accueil des entreprises mais des zones d'emploi : des espaces beaucoup plus larges. Les ressources de la métropole pourraient en être affectées mais, a contrario, cela pourrait faciliter des politiques d'accueil des entreprises plus rationnelles en limitant les concurrences entre EPCI.

Trois hypothèses de développement économique

HYPOTHÈSE 1 Un développement économique diversifié et concentré sur la métropole : Business « as usual »

L'économie mondiale ne subit pas de bouleversements majeurs. Les secteurs économiques rennais s'adaptent aux évolutions. Ils restent compétitifs mais sans renouveler leur modèle économique même si économies productive et servicielle sont de plus en plus liées et avancent vers ce que Pierre Veltz appelle l'économie hyperindustrielle. Et même si le développement du numérique et la robotisation ont permis de très importants gains de productivité.

Les avantages comparatifs de la métropole de Rennes (coût de l'immobilier et du foncier, aménités, desserte en transports en commun...) et sa connexion rapide à Paris, en font de surcroît un lieu d'accueil privilégié des entreprises franciliennes qui souhaitent se développer en région ou se relocaliser, et ce malgré le projet Grand Paris.

La croissance économique de la métropole comme son développement démographique continuent en conséquence sur la même lancée positive que dans les années 2015-2020. Le Cœur de métropole et l'anneau métropolitain préservent leur diversité économique même si les activités productives perdent un peu de leur poids relatif. Le maintien de l'emploi productif est permis par la sanctuarisation des zones d'activités actuelles. Elles ne mutent pas vers de l'habitat ou des programmes mixtes et les activités productives trouvent encore du foncier disponible. Les sites d'activités sont gérés à minima mais avec un renouvellement économique réalisé au gré des opportunités (départ d'une entreprise, investissements privés...).

Le développement économique de la métropole reste diversifié et concentré sur le Cœur de métropole.

Comme il n'y a pas d'évolution majeure dans

¹ Foncier bâti, foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises.

les relations entre la métropole et son hinterland élargi, chaque EPCI continue à essayer de conserver et développer ses capacités d'accueil d'entreprises. En suite logique, pour le pays de Rennes et la métropole, le foncier d'activités prévu au SCoT et PLUi, notamment pour les entreprises « spacivores » ou celles de logistique, est consommé. Cette hypothèse n'empêche pas la collectivité de développer dans le tissu urbain résidentiel des programmes beaucoup plus mixtes (habitat, commerces, locaux d'activités, bureaux) qui répondent aux besoins de l'économie émergente tertiaire.

Face au changement climatique, il n'y a pas de bouleversement des modes de production et d'activités. Les entreprises s'adaptent, en essayant de minorer les effets environnementaux de leur activité. Cependant dans cette hypothèse l'ensemble de l'écosystème se positionne davantage dans la recherche de compensation et de gestion a posteriori des conséquences négatives des activités économiques sur l'environnement, malgré les coûts que cela génère. Ce qui posera à échéance plus ou moins lointaine la question de la pérennité de ce modèle, et de ses impacts sur l'attractivité globale du territoire.

HYPOTHÈSE 2 **L'économie revisitée par la révolution digitale : un nouveau Saclay hors les murs**

Cette hypothèse est celle d'une hyper innovation maîtrisée. La révolution numérique et son écosystème productif touchent tous les secteurs de l'e santé, l'e agroalimentaire, de l'image animée, de la mobilité intelligente (MAAS) pour la filière automobile, et de la cyberdéfense (le 4^{ème} état major de la cyberdéfense est à Rennes). Ces secteurs deviennent les relais du développement du territoire. Cela se traduit par une concentration d'emplois hyper qualifiés, de labos de R&D, d'universités et de grandes écoles reconnues à l'échelle internationale.

Cela contribue à accroître l'attractivité du territoire vis-à-vis d'entreprises qui ne peuvent souvent financer seules leur recherche développement et qui cherchent à s'appuyer sur la recherche publique (Living lab). C'est le cas dans la chimie fine, les nanotechnologies, la recherche spatiale, etc.

Ce développement s'accompagne également de celui de tous les services supérieurs aux entreprises dans la finance, les services juridiques, l'assurance, la communication..., qui conforte la place de métropole dans le paysage des métropoles françaises et européennes.

De fait, l'écosystème économique rennais se positionne sur les segments de la chaîne de valeur les plus générateurs de richesse : à savoir le maillon de l'innovation et celui de la relation client. Il s'appuie pour cela sur la capacité de

la métropole à proposer des modèles d'innovation ouverte. Le Cœur de métropole devient un terrain d'expérimentation en taille réelle d'une innovation qui est progressivement en partie passée d'une logique de « technology push » à celle d'un « market pull ». Une innovation basée de plus en plus sur l'économie d'expérience mettant en avant l'utilisateur et l'intégration dans le circuit marchand des services en parallèle au produit fourni.

Acteurs publics et acteurs privés travaillent de concert à la généralisation de ce modèle laboratoire à grande échelle. Cette situation permet d'attirer les entreprises et de les ancrer au territoire. Elle contribue à le transformer en une sorte d'« écosystèmes adhésifs », où les coûts de sortie, résultant de la perte des liens accumulés dans les interactions locales y sont suffisamment élevés pour devenir dissuasifs.

Dans ce cadre, la métropole ne se sent plus obligée de conserver et/ou de capter les entreprises manufacturières et de logistique très consommatrices d'espace et parfois productrices de nuisances incompatibles avec son image high tech. Cela permet aux EPCI de son hinterland de trouver leur place dans une nouvelle répartition spatiale de l'économie rennaise et d'instaurer une relation apaisée avec la métropole. En outre cela permet à l'ensemble de la zone d'emploi de continuer à couvrir l'ensemble des secteurs d'activités (« l'effet de longue traîne » de Ludovic Albert) notamment sur les services de base aux entreprises et aux personnes qui sont également nécessaires au développement métropolitain.

Le développement de la desserte ferroviaire et aéroportuaire de la place rennaise qui l'inscrit encore davantage dans un réseau mondial d'échanges « longue distance » (la connectivité au monde) conforte son attractivité pour les entreprises innovantes.

Dans cette hypothèse, les conséquences du changement climatique sont intégrées aux modèles économiques des entreprises de la « high tech ». Elles en font un moteur de leur développement et de leur croissance. Régénération des sols, récupération industrielle des matériaux de démolition, optimisation des traitements phytosanitaires des sols, industrialisation de la production bio, développement et gestion de parcs de véhicules intelligents, technique d'absorption du CO₂..., deviennent des nouveaux champs d'investissement et d'innovation de ces entreprises. La haute technologie devient un des outils permettant de réduire les mécanismes générateurs de l'élévation des températures et des pollutions de l'atmosphère et des sols. Le territoire s'inscrit davantage dans une logique de correction des effets accélérateurs du changement climatique que de leur évitement et leur prévention.



HYPOTHÈSE 3 **L'économie bouleversée par le changement climatique et les évolutions de la mondialisation : une transition douloureuse ou un choix volontariste**

Le phénomène envisagé un temps de « reshoring » ou de « démondialisation » n'a pas eu lieu. Les activités industrielles continuent de s'implanter et de se relocaliser dans les pays cumulant moindre coût de main d'œuvre, mais surtout capacité à s'adapter rapidement aux évolutions des goûts et des attentes des consommateurs, et marchés en forte croissance (Asie du Sud-Est, Inde, Chine...).

Rennes connaît comme la France entière, une accélération du processus de désindustrialisation de son économie. La fin de l'automobile et la poursuite des délocalisations des activités manufacturières aura fini par priver les activités de recherche et développement de leur substrat. Le déclin de l'activité High tech qui s'en est suivi ainsi que la baisse des activités de services aux entreprises affaiblissent la place de la métropole rennaise. Deux variantes peuvent être associées à cette hypothèse.

La première est celle d'une phase de transition longue et douloureuse en termes d'économie et d'emploi. Cette évolution est subie. Elle se traduit par des départs d'actifs et des reconversions importantes des secteurs d'activités.

La deuxième correspond davantage à un choix de société. De nouveaux modèles économiques apparaissent moins centrés sur la productivité et davantage sur la réponse aux besoins locaux et aux attentes d'une population sensibilisée

d'abord au bien vivre ensemble et dans son environnement plutôt qu'à la réussite financière et à la consommation. Cette mutation est bien sûr favorisée par le développement d'une sensibilité exacerbée aux enjeux environnementaux.

Globalement l'économie se recentre sur les activités liées au patrimoine, au tourisme, à l'agriculture et à l'œno-gastronomie, comme aux services d'une population vieillissante (la silver-économie). Dans cette logique, de nouveaux modèles économiques se développent autour d'activités artisanales dans le domaine de la déconstruction, l'éco-conception, les petites séries dans l'ameublement, le textile, de l'économie circulaire, des circuits courts, de la production d'énergie renouvelable et de ressources naturelles. Cette évolution s'accompagne d'une réduction drastique et d'une hyper-individualisation de la consommation comme du développement de l'auto production. Celle-ci est facilitée par la production d'énergie locale décentralisée, la couverture internet du territoire et de nouveaux modes de fabrication (impression 3D).

Le territoire entre dans une phase de « démétropolisation ». L'aménagement économique est réfléchi à une échelle large incluant les territoires ruraux, les petites villes, les villes moyennes départementales, constituant ainsi un aménagement économique plus polycentrique et non centripète (concentration métropolitaine). Il ne s'agit pas d'accompagner un processus de desserrement urbain des activités « productives » vers les couronnes les plus éloignées mais de s'appuyer sur ces différents types de territoire pour y développer des activités économiques diversifiées et adaptées à cette évolution majeure des besoins des habitants et des actifs.

Cette nouvelle répartition des activités est facilitée par une évolution prévisible de la fiscalité des entreprises (redistribuée localement) au profit de l'ensemble de leur zone d'emploi et non plus de leur seul EPCI d'accueil. Cette évolution diminue les concurrences entre territoires et permet une meilleure rationalisation de la consommation foncière.

La campagne de Rennes redevient son atout et les villes moyennes participent activement à ce recentrage de l'économie sur les activités présentes. La métropole fait corps avec son hinterland.

CHIFFRES-CLÉS

